



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## DÉBUT DES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT DE LA VOIE FERRÉE ENTRE NOTRE-DAME-DES-PINS ET VALLÉE-JONCTION

Beauceville, le 11 mai 2016 – ***Les trois MRC de la Beauce ont souligné aujourd'hui le début des travaux de démantèlement des rails et des dormants la voie ferrée entre Notre-Dame-des-Pins et Vallée-Jonction. Il s'agit d'une étape significative et très attendue dans le projet d'aménagement de la piste cyclable d'une longueur de 29,5 km pour unir la route verte en Beauce.***

Amorcés le 9 mai dernier, les travaux de démantèlement seront complétés au plus tard le 31 juillet prochain. « *Au fil des ans et des embûches, les Beaucerons n'ont jamais cessé de croire et de vouloir cette piste cyclable qui traverse la Beauce dans un environnement sécuritaire pour toute la famille. Aujourd'hui, nous ne sommes plus à l'étape d'y croire mais à l'étape de réalisation !* », souligne le préfet de la MRC Robert-Cliche, M. Luc Provençal.

Les cyclistes pourront bientôt profiter cette nouvelle infrastructure récréotouristique puisque la construction des premiers tronçons suivra les travaux de démantèlement. Dès l'automne, un premier segment pourrait être praticable à Beauceville entre les rapides du Diable et les limites de Notre-Dame-des-Pins. À Saint-Joseph-de-Beauce, l'aménagement d'une portion de 4 km en milieu urbain figure également au programme. Si tous les appuis financiers se confirment, la piste cyclable aménagée sur l'emprise de la voie ferrée, propriété de Transports Québec, devrait être complétée en 2017-2018.

Dans l'attente d'une aide financière des gouvernements fédéral et provincial, élus et acteurs socioéconomiques s'activent à l'intérieur d'une campagne majeure de financement. Aujourd'hui, les sommes amassées totalisent 1 036 371 \$, soit plus du 2/3 de l'objectif de 1,5 M\$. Parmi les prochaines étapes, la campagne populaire, invitant les Beaucerons à supporter financièrement le projet, sera lancée dans les prochains jours en plus d'officialiser des partenariats financiers et en biens et services avec différentes entreprises.

Rappelons que les MRC de La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et Beauce-Sartigan ont signé un bail d'une durée de 60 ans avec le ministère des Transports du Québec, propriétaire de l'emprise ferroviaire, dans le but d'y procéder à l'aménagement d'une piste cyclable afin de compléter le réseau de la Route Verte dans la Beauce. Ce projet répond à des attentes maintes fois exprimées par la population du territoire et contribuera significativement à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

– 30 –

Source et information : Monsieur Gilbert Caron  
MRC Robert-Cliche  
418 774-9828, poste 222